



PORTE DE GARAGE FRACTUREE FACTURE POUR LE LOCATAIRE OU LE PROPRIO

Par **thyrafr**, le **19/11/2012 à 18:57**

Bonjour,

Je me suis fait cambriolé mon garage (serrures fracturées et je suis locataire) j'ai du en catastrophe réparés les dégats, rachetés et posés les nouvelles serrures (qui m'ont coutées 160E).

Je voulais savoir si la facture m'imcombait ou était à la charge du proprio ou l'on partage les frais?

Merci.

Pour info je n'ai pas souscrit d'assurance car le proprio me l'avait pas demandé...

Par **janus2fr**, le **20/11/2012 à 07:03**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si c'est un garage que vous louez seul ou si c'est le garage loué avec votre résidence principale. Les lois applicables ne sont pas les mêmes.

Par **thyrafr**, le **20/11/2012 à 18:29**

Bonjour,

C'est un garage qui est loué seul...